

*Mairie 39, rue Welschinger 67600 MUTTERSHOLTZ*

 *03 88 85 10 13*

*Séance n° 2020-01*

## CONSEIL MUNICIPAL MUTTERSHOLTZ

-----  
Procès-verbal de la séance du 12 février 2020

-----  
La date et l'heure de la réunion sont portées à la connaissance des conseillers le 4 février 2020 par lettre remise au domicile de chaque conseiller, avec mention de l'ordre du jour détaillé.

Président : Patrick BARBIER, maire.

Conseillers municipaux présents :

Michel ADOLF, Martine KILCHER, Michel RENAUDET, maire-adjoints.

Séverine BLEC-OECHSEL, Céline VINOT, Hubert BASS, Anny CHALTE, Marie ETTWILLER, Luc DETTWYLER, Viviane RETTERER, Régis GRAFF, Yannick BRAUN.

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Patricia SCHNEIDER à Michel ADOLF, Véronique OECHSEL à Luc DETTWYLER

Conseillers municipaux excusés : Jean-Marc GANDER, Elisabeth LESTEVEN-PICARD, Patrick UNTERSTOCK.

---

Assistent à la séance en qualité de secrétaire auxiliaire : Julien RODRIGUES, secrétaire général.

-----  
Le Maire salue l'assemblée. Il est 20 heures quand la séance est ouverte.  
-----

### 1. Assemblées

- a) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 17 décembre 2019

### 2. Finances

- a) Débat d'orientation budgétaire 2020

### 3. Divers :

\*\*\*

### Désignation du secrétaire de séance

Sur proposition du maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer en début de chaque séance un secrétaire choisi en son sein et il est convenu que chaque conseiller municipal remplira cette fonction à tour de rôle et selon l'ordre du tableau. Anny CHALTE est ainsi désignée en qualité de secrétaire de séance.

-----  
***Adopté à l'unanimité***  
-----

## 1. Assemblées :

### a) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 17 décembre 2019

Le maire expose à l'assemblée que le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2019 a été transmis pour examen aux membres du conseil municipal et qu'aucune remarque n'a été enregistrée en mairie.

Il demande ensuite aux conseillers s'ils ont des observations à formuler en séance. Le conseil municipal, après avoir délibéré, adopte dans la teneur initialement diffusée le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2019.

---

*Adopté à l'unanimité*

---

## 2. Finances :

### a) Débat d'orientation budgétaire 2020

#### Exposé du maire :

Monsieur le Maire présente les éléments soumis au débat d'orientation budgétaire. A la clôture de l'exercice 2019, on note une évolution très positive du résultat de fonctionnement. Il faut toutefois remarquer que cette évolution tient principalement à l'encaissement, en section de fonctionnement, des certificats d'économie d'énergie (CEE) liés aux rénovations thermiques de la Mairie et de la Salle des Fêtes. D'autres évolutions conjoncturelles sont à noter en section de fonctionnement (recettes et dépenses), liées principalement aux projets (logements vacants, démarches « urbanisme durable », trame verte et bleue...). Les charges structurelles, quant à elles, restent maîtrisées et les recettes structurelles restent dynamiques, avec une évolution constante des bases foncières mais une stagnation des dotations de fonctionnement de l'État.

Les dépenses d'investissement sont en diminution avec l'achèvement des grands travaux. Le déficit d'investissement est limité pour 2019 car les subventions sont en partie perçues mais le solde reste à percevoir en 2020. Ce déficit d'investissement est toutefois largement couvert par le résultat de fonctionnement.

L'année 2020 sera marquée par une pause dans les « grands travaux » et par l'encaissement des dernières subventions qui y est lié. Le recours à la fiscalité n'est donc pas nécessaire pour cette année.

---

*Adopté à l'unanimité*

---

#### Divers :

- Débat sur l'équipement en arme individuelle pour les gardes-champêtres

\*\*\*

La séance est levée à 21h50.